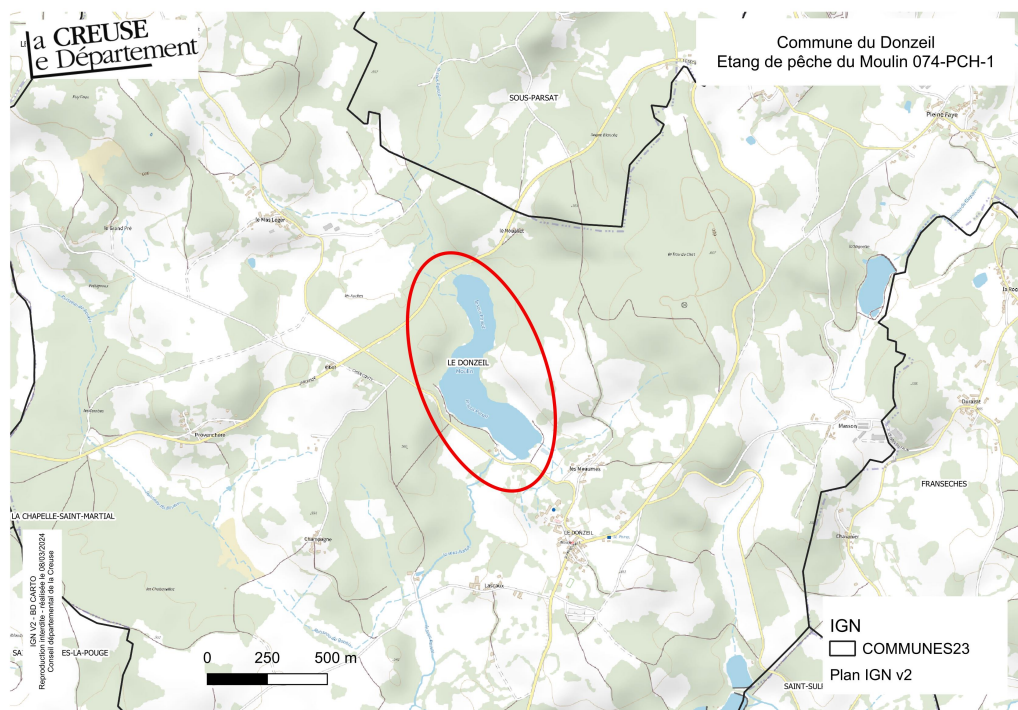


Présentation de l'étang de pêche du Donzeil – commune du Donzeil

ID : 023-222309627-20250408-CD2025_0047-DE



Présentation du site :

- Situé sur la Commune du Donzeil, l'étang fait 12 ha
- La Fédération de pêche est propriétaire du site depuis 2013. L'objectif est de développer le loisir pêche, le tourisme, la découverte de la nature et la connaissance de la biodiversité.
- Plan d'eau de 2^{ème} catégorie, aux carnassiers, pêche surveillée
- Site aménagé avec ponton de pêche PMR, tables de pique-nique
- Circuit de randonnée de 2 km équipé d'une passerelle de 90 m permettant de faire le tour de l'étang.

Caractéristiques techniques :

- Foncier : 19 ha appartiennent à Fédération de la Creuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique + 2 parcelles communales avec convention
- Parking aménagé et végétalisé
- Pas de contraintes environnementales, mais pêche interdite en queue d'étang (réserve de pêche et de biodiversité)
- Pas de conflits d'usage
- Fréquentation limitée du site
- Site fréquenté par les pêcheurs, animations d'éducation à l'environnement avec les scolaires et périscolaires
- Gestionnaire du site : FDPPMA
- Communication sur Creuse Tourisme , <https://www.tourisme-creuse.com/offres/etang-federal-du-donzeil-le-donzeil-fr-1438697/>
- Hébergements sur place avec deux gîtes, labellisés « gîte de pêche » qui appartiennent à la Commune.

Entretien du site :

- Le FDPPMA gère l'entretien du site avec le concours partiel de la Commune

Intérêts de l'inscription du site

- Développer et diversifier l'offre de pêche sur le département de la Creuse en encourageant une pêche plus respectueuse ;
- Mettre à la disposition des pêcheurs en Float Tube un étang avec un fort potentiel "carnassier" ;

- Préserver l'environnement et la qualité environnementale (interprété sur la biodiversité) ;
- Poursuivre les animations « Atelier pêche nature » pour les jeunes, proposer des événements pêche ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tout public ;
- Faciliter l'accès à tous y compris aux PMR (personnes à mobilité réduite) (Aire de Pêche Sécurisée) ;
- Faciliter la promenade et la détente autour du site.



Vue de l'étang du Donzeil



Passerelle traversant l'étang (longueur : 90 m)



Ponton PMR en cours d'installation